

Lettre de la Sécurité Routière

N° 50 - novembre 2018

Editorial

Nous devrions nous réjouir d'une nette baisse de l'accidentalité dans le département, puisque le nombre d'accidents corporels est en chute de 32% par rapport à 2017, alors qu'au plan national, celui-ci a augmenté. Cependant cette observation reste à nuancer. Alors qu'au premier semestre, nous déplorions 2 victimes de moins qu'à la même date en 2017, à ce jour, nous avons atteint le nombre de personnes décédées de l'année 2017. À l'inverse, le nombre de personnes décédées a diminué de 13,8% en métropole en octobre 2018. Il reste un mois, 31 jours pendant lesquels tout peut se produire, ou rien justement. Car l'insécurité routière n'est pas une fatalité. Il y a 15 ans nous déplorions 45 morts sur les dix premiers mois, 28 il y a 10 ans et 18 en 2018. Il en va de même pour les accidents, avec 524 accidents corporels sur les dix premiers mois en 2003, 357 en 2008 et 239 cette année.

Les mesures gouvernementales, la sensibilisation des usagers (je vous invite à découvrir le professeur Slow dans cette lettre), les contrôles des forces de l'ordre et l'entretien des routes ont permis d'obtenir ces résultats. Je tiens à rappeler que les recettes issues du contrôle automatisé servent à améliorer le réseau routier et sa sécurité. En 2017, ce sont 405,5 M€ qui y ont été consacrés, soit 91,2%. Cette

information se trouve dans un rapport officiel annexé au Projet de loi de finances de l'année 2019.

Bonne route, en toute sécurité.



Cécile Geneste, directrice de Cabinet,
Chef de projet sécurité routière,
Préfecture de la Vienne

Le vrai / faux

En matière de sécurité routière de nombreuses idées reçues circulent. Testez vos connaissances avec le vrai/faux et révisez quelques règles essentielles à savoir.

- 1) À 90km/h, une moto a une distance de freinage plus courte qu'une voiture.
- 2) J'aborde un feu vert, un piéton manifeste son intention de traverser la chaussée sur le passage dédié. Je dois m'arrêter.
- 3) Par très forte pluie, l'usage du feu de brouillard avant est autorisé.

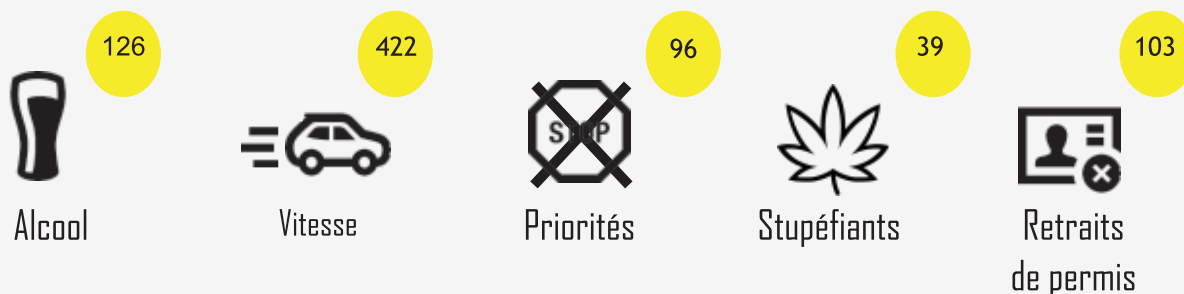


- 4) Le fait de circuler sur une bande cyclable est puni d'une amende forfaitaire de 135€.
- 5) Il existe un temps minimal légal d'arrêt au stop.
- 6) 82 % des auteurs présumés d'accident mortel (APAM) sont des hommes.
- 7) Le Danemark a essayé les 80 km/h et est repassé aux 90 km/h.

Réponses page 2

- 1) FAUX. En cas de freinage d'urgence une moto parcourt 7,5 mètres de plus qu'une voiture à 90 km/h.
- 2) FAUX. Article R415-11 du code de la route : « Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant **régulièrement** dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ». Le piéton est tenu de respecter le code de la route lui aussi.
- 3) VRAI. En cas de forte pluie, les feux avant de brouillard peuvent remplacer ou compléter les feux de croisement.
- 4) VRAI. La bande cyclable est une voie réservée aux usagers qui y sont expressément autorisés (les cyclomoteurs peuvent être concernés).
- 5) FAUX. La loi n'impose pas de temps minimal, l'arrêt est caractérisé par l'absence totale de rotation des roues du véhicule placé à la limite de la chaussée abordée.
- 6) VRAI. Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière. Bilan de l'accidentalité 2017.
- 7) FAUX. Uniquement 100 km au total de routes seront concernés pour une augmentation de la limitation de vitesse de 80 km/h à 90 km/h. Plus d'info : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/en-parler-agir/info-intox/vitesse/le-danemark-a-essaye-les-80-km-h-et-est-repasse-aux-90-km-h.-vrai-ou-faux>

Bilan des infractions du mois



Actualités

" Forums sécurité routière à Civray, Lusignan et Dangé St Romain "

Le maintien de la mobilité et la préservation de l'autonomie de conduite sont des enjeux importants de la santé du bien vieillir. Les 15, 19 et 20 novembre, les gendarmes et IDSR ont uni leurs efforts pour sensibiliser les seniors aux risques de la conduite sous l'empire de l'alcool, à l'occasion de trois journées Forum. Près de 340 personnes de 60 ans et plus ont assisté à des ateliers thématiques (prévention santé et bien vieillir, simulateur de conduite, constat amiable, alcoolémie et conduite, vigilance au volant et code de la route), à des conférences et des représentations théâtrales autour de la sécurité routière. Cet événement était organisé par la MSA Services Poitou, en coordination avec le Département de la Vienne et le groupe La Poste. *Pour en savoir plus : www.msaservices-poitou.fr*



Actualités



" Pas vu, pas protégé, soyez un cycliste éclairé "

Du 19 au 23 novembre a eu lieu la 9e édition de l'opération « Pas vu, pas protégé, soyez un cycliste éclairé » organisée par Grand Poitiers. Cette initiative s'inscrit dans les actions développées par la Communauté urbaine pour favoriser les mobilités douces et améliorer la sécurité des cyclistes. Elle a bénéficié d'une subvention de 600€ au titre du PDASR 2018. Elle concerne tous les publics et tous les secteurs de l'agglomération. Partenaire de l'opération, l'association Vélocité proposait des conseils sur l'éclairage des cycles. Trois IDSR ont également animé un atelier sur le thème du vélo auprès de 167 élèves du collège de Jaunay-Marigny. *Pour proposer des actions de sécurité routière, animés par les IDSR : pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr*

Agenda



10 au 14 décembre : semaine "10 de conduite" au lycée agricole de Thuré





10 au 14 décembre : semaine sécurité routière à la centrale de Civaux



20 décembre : distribution d'éthylotests sur le campus universitaire de Poitiers

29 décembre : distribution d'éthylotests aux magasins Auchan Chasseneuil et Auchan Poitiers sud

Bilan de l'accidentalité

	Octobre 2017	Octobre 2018		Janvier à Octobre 2017	Janvier à Octobre 2018	
 Accidents	40	27	- 13	318	239	- 79
 Tués	2	3	+ 1	19	18	- 1
 Blessés	46	42	- 4	430	357	- 73
 Dont blessés hospitalisés	18	19	+ 1	147	143	- 4

Zoom sûr...



Professeur SLOW, sage paresseux

Pourquoi es-tu impliqué dans la sécurité routière ?

Mon peuple n'a pas toujours été calme. En vérité, nous étions épris de vitesse. Mais cette passion a failli nous mener à notre perte, en provoquant de nombreuses et tragiques chutes de mes congénères. Nous avons appris à "lever le pied", pour profiter de l'instant et prendre le temps de vivre une vie meilleure. Cette philosophie s'applique également à la conduite. Savez-vous qu'un tiers des conducteurs reconnaissent coller le véhicule devant eux sur l'autoroute et doubler par la droite ? Et que 86% (!) avouent insulter leur congénères ? Cette attitude est source de tension, mais aussi de risque d'accidents. La route devient un univers de jungle, de chacun pour soi, générateur de stress. Moi qui connais les bienfaits de la lenteur, je ne pouvais pas rester inactif !

Quelles sont les actions que tu mènes pour lutter contre l'accidentalité routière ?

Depuis le mois dernier, j'enseigne à tous l'art de la lenteur : le "Coolchuan". Grâce à cette discipline, qui s'applique dans tous les domaines de la vie, nous sommes apaisés. Sur la route, elle repose sur six enseignements. "Qui roule trop vite, sa vision limite", "Plus intelligent est celui qui est lent", "Qui fait attention n'appuie pas sur le champignon", "Il consomme beaucoup moins celui qui ne se hâte point", "Il ne s'arrête pas quand il veut, celui qui trop vite se meurt" et "Qui va trop vite, bien mal évite".

J'ai tourné des petits films pour partager ma philosophie : "Sur la route, restons calmes, restons en vie".
Pour en savoir plus et voir les films : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/medias/campagnes/et-si-on-levait-le-pied>

Pour tout complément d'information sur la lettre de la Sécurité Routière

www.vienne.gouv.fr

pref-securite-routiere@vienne.gouv.fr

et sur les réseaux sociaux

 facebook.com/Prefet86/

 twitter.com/Prefet86

 instagram.com/prefet86/